Que pensent les futurs enseignants du plagiat scolaire?

Wagner **Dias** Université Laval (Canada)



Denis **Jeffrey** Université Laval (Canada)



doi:10.10.18162/fp.2019.a162



Ce court article présente quelques résultats d'une enquête menée en 2018 auprès d'une population de 300 étudiants de dernière année inscrits dans un programme de formation à l'enseignement de l'Université Laval. Son premier objectif était de tracer un portrait des perceptions qu'ont les futurs enseignants du plagiat chez les élèves du primaire et du secondaire. Il porte également sur des stratégies éthiques et pédagogiques pour prévenir le plagiat chez les élèves du primaire et du secondaire.

1. Plagiat : de la réflexion à la prévention

Le plagiat scolaire existe depuis très longtemps. Toutefois, avec le développement des technologies numériques, il est devenu un problème très important qui attire l'attention des institutions éducatives et des chercheurs. Il est connu que la fonction copier-coller, qui permet de rédiger vitement un texte sans citer les sources, a révolutionné l'histoire des travaux scolaires (Ison, 2018; Park, 2003).

Le plagiat scolaire, qui est une forme de tricherie, touche plusieurs dimensions. On peut le définir, selon les termes d'Hélène Mauriel-Indart, comme une action qui « consiste à détourner l'œuvre d'autrui à son profit et sous son propre nom, en procédant à un recopiage plus ou moins littéral » (2018, paragr. 1). Denis Jeffrey (2013) présente six scénarios de plagiat : 1) s'approprier une idée ou un argument sans donner la référence; 2) se dire l'auteur d'un texte ou d'une partie d'un texte écrit par un autre; 3) présenter pour une nouvelle évaluation un travail déjà noté et corrigé par un autre enseignant; 4) passer en douce le travail d'un autre étudiant; 5) demander à un tiers de faire un travail à sa place; 6) acheter un texte sur lequel on écrit son nom.

Les définitions juridiques du plagiat insistent sur l'idée que tout plagiaire est fautif, même involontairement, alors que nous préférons travailler avec une perspective éthico-pédagogique pour laquelle le plagiat doit être volontaire, intentionnel et délibéré (Dias et Eisenberg, 2015). Le plagiaire doit obligatoirement savoir qu'il commet une faute. En fait, on ne pourrait sanctionner un élève du primaire qui ne sait pas que le copier-coller est une forme de plagiat. C'est pourquoi sa prévention commence par l'enseignement de compétences intellectuelles reconnues pour la réalisation d'un travail scolaire.

Nous avons retenu les trois compétences fondamentales suivantes pour mener un travail scolaire sans plagiat : a) informationnelle, b) en méthodologie de recherche et c) en littératie. La compétence informationnelle désigne la procédure pour chercher une information, l'identifier, l'évaluer, l'exploiter et la citer. Le chemin à suivre pour faire un travail exempt de plagiat requiert aussi des compétences en méthodologie de la recherche. Pour entamer une recherche, il faut d'abord trouver un bon sujet. Puis suivent les étapes de la question de recherche, de la définition des concepts importants, de la quête des informations, de la lecture et de la synthèse des informations (Mottet, Morin et Gagné, 2013; Peters, 2015). Si la recherche possède une dimension expérimentale, il s'avère que les élèves devront apprendre comment faire une expérimentation, comment recueillir des données, les analyser, les interpréter, puis rédiger un rapport et finalement le présenter aux autres élèves pour en discuter. La compétence en littératie est préalable et inconditionnelle aux deux premières avec lesquelles elles forment un trio de compétences interdépendantes. La littératie comprend des habiletés en lecture, en écriture et en communication (Lafontaine et Pharand, 2015). Elle couvre autant la compréhension d'un écrit que la rédaction d'un texte argumenté. En plus de prévenir le plagiat, la maîtrise de ces trois compétences procure aux élèves des outils intellectuels pour s'approprier une culture critique, pour exprimer leur propre pensée et pour devenir créateur et auteur de leur travail (Dias et Eisenberg, 2017).

2. Quelques données de l'enquête

Que pensent les futurs enseignants du plagiat? Nous avons mené une enquête par questionnaire en 2018 distribué en ligne à une population de 300 étudiants de dernière année inscrits dans un programme de formation à l'enseignement de l'Université Laval. Nous présentons ici uniquement quelques résultats de cette enquête qui comprenait six questions d'identification et 16 questions à choix multiples. L'objectif visé par cette enquête était de connaître les perceptions des répondants sur le plagiat et sur la manière de le prévenir. Plus de 28 % de la population visée a répondu au questionnaire. Un groupe de 8 % disent connaître la politique de l'université contre le plagiat, alors que 50 % d'entre eux considèrent comme insuffisantes leurs connaissances sur la politique du plagiat. Toutefois, 71,4 % aimeraient recevoir une formation plus complète sur le plagiat afin d'être apte à le prévenir en classe. Uniquement 19 % des répondants révèlent être bien formés pour contrer le plagiat scolaire.

Les répondants avaient presque tous terminé le stage 4 et la majorité d'entre eux avaient un emploi comme enseignant (85 %). Pourtant, uniquement 15 % connaissent l'existence de règles sur le plagiat dans les écoles de leurs stages ou du travail. Toutefois, 71 % des répondants affirment connaître, du moins partiellement, les enjeux éthiques du plagiat en milieu scolaire. Par contre, 30 % de ces derniers ne pourraient expliquer aux élèves les enjeux éthiques du plagiat. Soulignons tout de même que 76 % des répondants aimeraient expliquer aux élèves comment faire un travail sans plagiat. Mais ils ne sauraient pas comment procéder.



Si les répondants surprennent un élève à plagier, 10 % d'entre eux indiquent qu'ils lui mettraient la note zéro ou du moins qu'ils lui enlèveraient des points. Plus de 90 % ont écrit qu'ils en parleraient avec l'élève pour lui présenter les règles du plagiat et lui demander de refaire son travail. Ainsi, la plupart des répondants optent pour une approche éthico-pédagogique centrée sur l'enseignement des compétences pour contrer le plagiat.

Les données montrent également que 20 % des répondants connaissent les liens entre l'incompétence en littératie et le plagiat. En effet, pour ces derniers, il est normal que les élèves utilisent le plagiat lorsqu'on leur demande d'écrire un travail, mais qu'ils ne maîtrisent pas suffisamment la langue pour lire des textes et écrire un travail.

Concernant les motivations des élèves pour le plagiat, presque 90 % des répondants affirment que ces derniers ne savent pas comment faire un travail sans plagier, qu'ils n'ont pas les compétences pour le faire ou bien que le texte de référence est mieux écrit que le texte qu'ils pourraient eux-mêmes écrire. Ces trois types de justifications possèdent une dimension pédagogique.

3. Considérations finales

Pour écrire un texte scolaire en ses propres mots, encore faut-il que les élèves possèdent quelques compétences en littératie. La rédaction d'un texte de type scolaire constitue un immense défi que connaissent tous les étudiants universitaires en formation à l'enseignement. Beaucoup d'entre eux reconnaissent leurs faiblesses pour rédiger un texte selon les règles de l'art. Pourtant, lorsqu'ils seront enseignants, la majorité d'entre eux vont demander à leurs élèves de rédiger un travail de recherche sur des thèmes parfois complexes. En fait, est-il pédagogiquement rentable de demander à des élèves de réaliser un travail s'ils ne maîtrisent pas encore les trois compétences pour le rédiger sans plagiat?

Autrement dit, les enseignants pourraient contribuer au plagiat s'ils négligent d'enseigner aux élèves les compétences de base pour réaliser un travail scolaire. On voit alors que les questions d'éthique du plagiat concernent autant les enseignants que les élèves. Un enseignant qui néglige la pédagogie des trois compétences pour contrer le plagiat manque à son éthique professionnelle (Moreau, Jutras et Jeffrey, 2013). Une perspective éthique de prévention du plagiat passe inévitablement par des stratégies pédagogiques adéquates. L'enseignement des meilleures compétences pour réaliser un travail suffit pour prévenir la majorité des situations de plagiat.

Mais pas toutes les situations évidemment, puisque des élèves peuvent plagier pour diverses raisons. En fait, les motivations des plagiaires sont nombreuses. Celles qui reviennent le plus souvent sont le manque de temps, l'obtention d'une meilleure note, l'incompréhension des règles, la paresse dans les études, la pression familiale, la lourde charge de travail, le niveau de stress trop élevé lors d'un examen, le fait de penser que l'enseignant accorde une note à un travail sans le corriger, la facilité de tricher, le fait que tout le monde triche, le plaisir de plagier, le peu de chance d'être démasqué, le peu d'impact moral, l'incompétence linguistique et d'autres raisons personnelles (Jeffrey et Dias, 2019). Nombre de plagiaires ne portent pas sur leur tricherie un regard moral dans la mesure où ils croient posséder de bonnes raisons pour expliquer leurs actes, de la même manière que les citoyens ordinaires ont de bonnes raisons pour justifier le téléchargement illégal de la musique ou d'un film sur Internet.

Une perspective éthique sur le plagiat scolaire s'intéresse prioritairement à la pédagogie pour le prévenir, mais elle s'intéresse également à la justice scolaire et à l'honnêteté des élèves. À cet égard, nous pensons que le fait d'amener les élèves à se voir comme créateurs et auteurs de leurs productions scolaires puisse servir la prévention du plagiat. En effet, cet enjeu éthique est crucial, car il permet aux élèves de se percevoir comme sujets de leurs idées, de leurs opinions et de leur vision du monde. Cela peut les amener à comprendre, incidemment, qu'il y a un auteur et un créateur derrière chaque texte. Il est raisonnable de penser que les élèves puissent alors mieux comprendre le sens de la propriété intellectuelle.

Les pratiques du plagiat ne constituent pas toujours une question centrale pour les futurs enseignants. Ils savent qu'il y a là un problème, mais ils ne savent pas comment le traiter. En plus de permettre d'apprendre à réaliser un travail de recherche selon les règles de l'art, les compétences présentées dans ce trop court article pourraient amener les enseignants eux-mêmes à développer un esprit critique à l'égard de leurs propres idées et de celles d'autrui. Cet enjeu éthique de justice et de responsabilité suppose une pédagogie qui place l'autonomie de l'élève et des enseignants au centre de la vie scolaire.

Références

- Dias, W. T. et Eisenberg, Z. W. (2015). Vozes diluídas no plágio: a (des)construção autoral entre alunos de licenciaturas. *Pro-Posições*, 26(1), 179-197. http://dx.doi.org/10.1590/0103-7307201507602
- Dias, W. T. et Eisenberg, Z. W. (2017). *Há espaço para a construção autoral nos trabalhos de pesquisa escolar* (Thèse de doctorat. PUC-Rio, Rio de Janeiro). http://dx.doi.org/10.17771/pucrio.acad.31556
- Ison, D. C. (2018). An empirical analysis of differences in plagiarism among world cultures. *Journal of Higher Education Policy and Management*, 40(4), 291-304. http://dx.doi.org/10.1080/1360080X.2018.1479949
- Jeffrey, D. (2013). L'éthique dans l'évaluation scolaire. Québec, QC: Presses de l'Université Laval.
- Jeffrey, D. et Dias, W. (2019). Perceptions du plagiat par des futurs enseignants : dimensions éthiques et pédagogiques. Revue canadienne de l'éducation (proposé).
- Lafontaine, L. et Pharand, J. (2015). Littératie : vers une maîtrise des compétences dans divers environnements. Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.
- Mauriel-Indart, H. (2018). Plagiat. Dans *Encyclopædia Universalis*. Repéré à https://www.universalis.fr/encyclopedie/plagiat/
- Moreau, D., Jutras, F. et Jeffrey, D. (2013). L'éthique professionnelle de l'enseignement : regards croisés France-Québec. *Formation et profession*, 21(3), 1-3. http://dx.doi.org/10.18162/fp.2013.307
- Mottet, M., Morin, É. et Gagné, J.-C. (2013). Faire une recherche d'information : des habiletés essentielles à développer. Formation et profession, 21(1), 68-70. Repéré à http://formation-profession.org/fr/articles/live/15
- Park, C. (2003). In other (people's) words: Plagiarism by university students literature and lessons. *Assessment and Evaluation in Higher Education*, 28(5), 471-488. http://dx.doi.org/10.1080/02602930301677
- Peters, M. (2015). Enseigner les stratégies de créacollage numérique pour éviter le plagiat au secondaire. Revue canadienne de l'éducation, 38(3). Repéré à http://journals.sfu.ca/cje/index.php/cje-rce/article/view/1878

Pour citer cet article

Dias, W et Jeffrey, D. (2019). Que pensent les futurs enseignants du plagiat scolaire. Formation et profession, 27(1), 117-120. http://dx.doi.org/10.18162/fp.2019.a162